






## Réseau e-gouv

-  560 bâtiments publics raccordés à l'internet haut débit (543 à Lomé et 17 à Kara)
-  250 KM de Fibre optique
-  100 Mbps de débit par bâtiment
-  Une 2ème phase concernera le reste du pays


-  Toutes les administrations à Lomé sont concernées :
  - Tous les Ministères
  - Toutes les Institutions de la République (Assemblée Nationale, Cour Constitutionnelle, Cour des Comptes, etc.)
  - Tous les campus universitaires et 35% des lycées publics de Lomé
  - Tous les CHU


## Attention

 Le réseau e-gouv c'est de l'internet haut débit apporté par fibre optique jusqu'à un bâtiment public (plus précisément jusqu'au local technique d'un bâtiment public)

### 2 cas :

- Si le bâtiment dispose déjà d'un réseau local, c'est-à-dire d'un câblage internet à l'intérieur, l'ensemble des usagers du bâtiment ont accès à l'internet haut débit
- Si le bâtiment ne dispose pas d'un réseau local, c'est-à-dire d'un câblage internet à l'intérieur, alors il n'est pas possible d'accéder à l'internet haut débit ailleurs que depuis le local technique d'arrivée du réseau e-gouv

 Il ne comprend pas le câblage internet à l'intérieur du bâtiment ni le WiFi

 Il ne comprend pas la mise aux normes électrique des bâtiments

